



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11202>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-11202**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de l'Isère

Correspondant : le Président

Adresse : 7 rue Fantin Latour, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : 0476003838

Télécopieur : 0476003835

Courriel : marches-publics@isere.fr

Adresse internet : <https://www.isere.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Conception scénographique, signalétique et paysagère : aménagement de l'entrée du parc du Domaine de Vizille (38220)

Lieu d'exécution : Domaine de Vizille - Place du Château, 38220 Vizille

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail du phasage de l'opération, les prestations et les livrables attendus figurent au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Une visite facultative libre est possible, aux horaires d'ouverture du Domaine de Vizille

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

9 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautonnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 an

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les pourcentages de rémunération de chaque phase seront précisés par chaque candidat en annexe de l'acte d'engagement

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le Département ne souhaite imposer aucune forme de groupement aux candidats. Toutefois, ils ne pourront pas se présenter à la fois comme candidats individuels et comme membres d'un ou plusieurs group(cf

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Formulaire DC2 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Tout autre document permettant au candidat de faire la preuve de sa capacité financière, si celui-ci est objectivement dans l'impossibilité de produire le ou les documents mentionnés ci-dessus pour justifier de cette capacité Pour justifier des capacités financières d'un ou de sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces sous-traitants pour l'exécution du contrat, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit des sous-traitants Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Responsabilité civile

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : Pertinence des modalités techniques et organisationnelles proposées (méthode de travail, respect du calendrier, suivi du chantier). (Critère technique analysé sur la note d'intention.) : 20%
- Caractère esthétique : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/02/2026 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : A26DCP-FS001

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK24 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur les "ressources propres du Département de l'Isère, y compris les emprunts." Les prestations seront payées sur présentation de 4 factures, transmises après la validation de chacune des phases (cf. art. 3.2 du RC) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Renvoi au RC pour les sous-critères d'analyse des offres

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2026